

REPORT N'EST PAS ABANDON !

Une nouvelle importante datée du 17 octobre 2018 :

Madame la Ministre Elisabeth BORNE décide de l'abandon du projet autoroutier A45 de Lyon à Saint Etienne et privilégie des « SOLUTIONS ALTERNATIVES ROUTIÈRES et FERROVIAIRES ».

Tiens donc ! N'est-ce pas aussi la position du CO.P.R.A. 184 qui préconise, depuis tant d'années, l'amélioration de la RN 184 (pour le bien-être des populations) et la finalisation rapide de la liaison ferroviaire entre Cergy et Saint Quentin-en-Yvelines (Tram 13 Express).

Madame la Ministre, vous avez pris une sage décision pour l'A45, alors ne vous arrêtez pas en si bon chemin. Soyez à l'écoute du CO.P.R.A. 184 qui représente les 300 000 habitants qui seraient sinistrés si le prolongement de l'A104 était réalisé.

Courage ! Décidez dès maintenant l'abandon définitif du projet A 104.

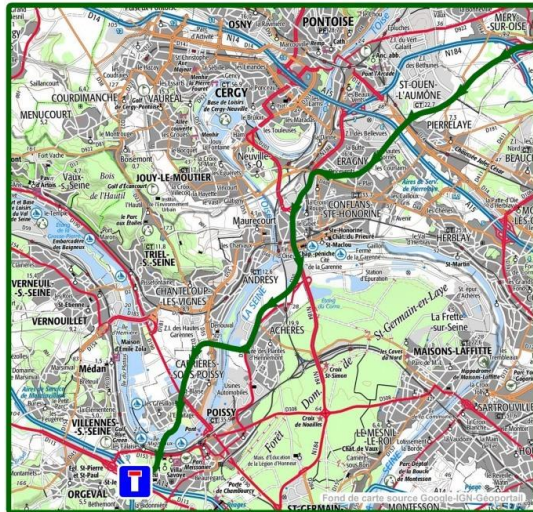
En conclusion :

En 2019, après plus de 27 ans d'actions, nous resterons vigilants et nous continuerons à argumenter contre ce projet inacceptable.

Ensemble, avec les Elus qui nous soutiennent, sachons rebondir sur cette décision ministérielle, pour faire valoir les idées de « solutions alternatives » que nous défendons depuis très longtemps.

Le CO.P.R.A. 184 ne lâchera jamais prise, face aux partisans du « tout routier ».

N'oublions pas que certains Elus verraient bien la liaison RD30–RD190, par le projet de Pont d'Achères, comme une solution alternative au projet A104. Cette solution, dite « A104 bis », qui serait sans aucune protection pour les populations, serait tout aussi nuisible et nous la refusons tout aussi catégoriquement.



Ce que vous souhaite le CO.P.R.A. 184 pour 2019

- 1- ABANDON de tout projet autoroutier en zones urbanisées.**
- 2- ETUDE de solutions alternatives.**
- 3- AMELIORATION des réseaux existants.**



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



***Meilleurs Vœux du CO.P.R.A. 184
pour l'année 2019***

Méfiance : le projet A 104 n'est pas mort !

Le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures :

Ce rapport présidé par Philippe DURON est remis le 1^{er} février 2018 à la Ministre en charge des Transports, Madame Elisabeth BORNE.

Le Conseil recommande : « De ne pas prévoir une réalisation du projet de prolongement de l'autoroute A 104 avant 2038 quel que soit le scénario considéré et d'en réexaminer l'opportunité d'ici 2030 ». « Il préconise de ne pas poursuivre les études de réalisation du projet et de statuer de nouveau sur son opportunité autour de 2030 en mettant à profit le temps disponible pour approfondir les solutions alternatives d'amélioration du réseau structurant existant.

Ce rapport nous est favorable, sans pour autant recommander l'abandon du projet A104.

Le CO.P.R.A. 184 va donc intensifier son argumentation, lors des rendez-vous avec les Autorités et les Elus, afin de les convaincre de la nécessité d'étudier les solutions alternatives à l'A 104.

Les priorités du gouvernement, en matière de transports :

En septembre 2018, le Ministère de la Transition Ecologique a publié un dossier de presse qui mentionne cinq programmes d'investissements prioritaires dont le premier est : « Entretien et moderniser les réseaux nationaux routiers, ferroviaires et fluviaux existants ». Cela vient d'être confirmé dans la « Loi d'Orientation des Mobilités » votée en Conseil des Ministres le 26 novembre 2018. Cela rejoint la position du CO.P.R.A. 184.

Cependant, ne nous réjouissons pas trop vite de ces annonces, car le Gouvernement ne renonce pas à la poursuite des grands projets d'infrastructures.

Ne pas jeter sur la voie publique